

**Appel à candidatures pour l'attribution de contrats doctoraux réservés à des actions de coopération internationale
Campagne 2023**

Dans le cadre du soutien apporté aux actions de coopération internationale à destination des jeunes chercheur*es, le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) attribuera à l'Université franco-allemande (UFA) pour la rentrée 2023 huit contrats doctoraux

(<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGIARTI000033077776/2016-09-01/#LEGIARTI000033077776>) aux établissements sélectionnés par l'UFA après évaluation et notation par le MESR de chacune des candidatures présentées à ce titre. Seuls les dossiers présentés par des écoles doctorales d'établissements français impliqués dans le réseau de l'UFA (programmes de PhD-Track et Collèges doctoraux franco-allemands) pourront être examinés par le MESR.

L'attention des écoles doctorales françaises en charge de l'envoi de ces dossiers est particulièrement appelée sur la nécessité de fournir un dossier complet et précis sachant que l'expertise du ministère portera essentiellement sur les points suivants :

- ✓ qualité scientifique des projets,
- ✓ qualité de l'encadrement doctoral,
- ✓ dimension internationale des projets et qualité des partenariats.

Il est également demandé aux écoles doctorales de préciser si une présélection de candidat*es a déjà eu lieu ou si la sélection des doctorant*es interviendra seulement après expertise des projets. Il apparaît, au plan organisationnel, toujours préférable qu'un*e candidat*e ait été présélectionné*e.

Critères d'éligibilité

- Seuls les programmes de formation doctorale soutenus par l'UFA peuvent présenter un ou plusieurs projets en réponse au présent appel à candidatures :
 - Collèges doctoraux franco-allemands (liste disponible sous : <https://www.dfh-ufa.org/fr/vous-etes/doctorant/colleges-doctoraux-franco-allemands>)
 - Programmes de PhD-Tracks (liste disponible sous : <https://www.dfh-ufa.org/fr/vous-etes/doctorant/programmes-de-phd-track-franco-allemands>)
- Les projets de doctorat retenus devront commencer à la rentrée universitaire 2023.
- Les projets de doctorat ayant déjà commencé ne seront pas examinés.
- Les projets de cotutelle de thèse franco-allemande seront privilégiés.
- Les candidatures des étudiant*es issu*es d'un cursus intégré de l'UFA sont encouragées.

Procédure

Le dossier transmis à l'UFA devra comprendre les éléments suivants :

- Dossier joint à cet appel à candidatures dûment complété et signé

Description du projet de thèse (5 pages maximum). Si le*la futur*e doctorant*e a déjà été préélectionné*e :

- CV du*de la candidat*e
- Copie du dernier diplôme obtenu
- Relevé de notes des deux dernières années

Les dossiers de candidatures devront être envoyés par courrier électronique dans **un fichier PDF** jusqu'au **31 mars 2023 (inclus)** à l'adresse suivante : promotion-doctorat@dfh-ufa.org

Rémunération

L'UFA attribuera pour la rentrée 2023 aux établissements une subvention leur permettant de financer les contrats doctoraux dont les projets auront été sélectionnés. Ces financements correspondent à une rémunération pour chaque contrat de 2 044,12 € bruts par mois pendant trois ans. Cette durée et les montants correspondants sont strictement définis par le législateur (cf. site internet) : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGIARTI000046825217/2023-01-01/>

Calendrier prévisionnel

- Dépôt des dossiers de candidatures : 31 mars 2023
- Présélection formelle par l'UFA : début avril 2023
- Transmission au MESR des dossiers présélectionnés par l'UFA : 15 avril 2023
- Évaluation scientifique des dossiers du MESR : de mi-avril jusqu'à mi-juin 2023
- Information des porteurs de projets concernant les résultats de l'évaluation scientifique : mi-juin 2023
- Envoi et retour des conventions à signer par les établissements : 1 juillet-13 juillet 2023
- Versement à l'établissement des fonds correspondant au contrat doctoral concerné à compter de la rentrée 2023.

Contact

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez-vous adresser à

Carole Reimeringer

+49(0)681 938 12-162

reimeringer@dfh-ufa.org

Sabine Kletzke-Vukovic

+49(0)681 938 12-166

kletzke@dfh-ufa.org